

# Formation : Développer une activité d'accueil. Formation d'octobre à décembre 2012

## Objectifs de la formation

Donner des clefs de compréhension pour le développement ou la confortation d'une activité d'accueil à la ferme et/ou en milieu rural.

## Déroulé

Accueil Paysan est régulièrement sollicité par les personnes souhaitant mettre en place une activité d'accueil.

Cette formation a pour objectif d'apporter une réponse technique et collective aux questionnements, mais aussi de permettre de réfléchir sur son projet, sa mise en place ou son développement.

J1 : Les statuts juridiques, fiscaux et sociaux.

Connaître pour choisir en toute conscience ses statuts.

J2 : Les différentes formes d'accueil en Accueil Paysan: touristique, pédagogique et social.

Elargir sa vision, connaître les obligations réglementaires.

J3 : Le permis de construire appliqué à l'activité d'accueil.

L'urbanisme, au coeur des projets de création.

J5 : Comprendre le processus d'élaboration d'un tarif et savoir calculer son prix de revient.

Cette question est souvent source de préoccupation, venez réfléchir en collectif !

## Infos complémentaires

### Organisateurs



**Durée de la formation** 4 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/10/2012

### Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 10€ *gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA*

Lieux de formation définis collectivement

### Plus de renseignements

Accueil Paysan Aude et P.O.

10 allée des marronniers

11300 Limoux

Tél : 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation : ADEAR LR  
91300280330

Repas commun tiré du panier

## Dates, lieux et intervenants

<b>11 oct 2012</b> 09:30 - 17:30(7hrs)	10 allée des marronniers 11300 Limoux	Xavier Mervoyer, Consultant et agriculteur. Cabinet PYREN
<b>18 oct 2012</b> 09:30 - 17:30(7hrs)	A définir - Aude	Erwan Le Capitaine, Animateur Accueil Paysan Auvergne Alain Des Jardins, adhérent et ancien président de la FNAP.
<b>16 nov 2012</b> 09:30 - 17:30(7hrs)	Proche Carcassonne	Delphine Gavend, juriste membre du Comité d'Action Juridique Rhône-Alpes
<b>11 déc 2012</b> 09:30 - 17:30(7hrs)	A définir - Aude	Afocg 31 (association de formation à la comptabilité et gestion)

Soutenu(s) par



Fonds social européen



## Financement de la formation et pièces à fournir :

Les formations sont financées par VIVEA\* pour :

- **les agriculteurs à jour de leur cotisation VIVEA** (demandez à la MSA « Attestation de régularité de situation au regard du fonds de formation VIVEA »).

- exploitants à titre principal ou secondaire,
- conjoints collaborateurs, aides familiaux,
- cotisants de solidarité.

- **les porteurs de projets d'installation agricole détenteurs :**
  - d'une attestation d'entrée dans le PPP (délivrée par le Point Info Installation)

- ou d'une attestation d'une collectivité qui soutient votre projet d'installation (Conseil Général ou Conseil Régional).

- **les autres personnes**, sous condition de places disponibles dans les sessions de formation avec un tarif à taux plein. Pour les personnes salariées, renseignez-vous auprès de votre fonds de formation pour demander une prise en charge.

- **Des facilités de paiement peuvent être mises en place pour les petits budgets.**

- **Les conditions générales de service sont disponibles sur le site [jeminstallepaysan.org](http://jeminstallepaysan.org)**

- **Un support pédagogique vous sera systématiquement remis pour chaque formation.**

**N'oubliez pas :**

- **Votre attestation** (voir ci-dessus),
- **Votre règlement** (adhésion et frais de formation).

## Inscription à Développer une activité d'accueil.

Date 11 oct 2012, 18 oct 2012, 16 nov 2012, 11 déc 2012,  
(entourer les dates de présence)

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Accueil Paysan Aude et P.O.  
10 allée des marronniers  
11300 Limoux  
Tél : 04 68 31 01 14